

**Communiqué de presse**  
– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

**Boralex annonce un résultat net de 17 M\$ au deuxième trimestre de 2024, l'augmentation de sa flexibilité financière et la progression selon les échéanciers prévus de 851 MW des projets au chemin de croissance**

**Montréal (Québec), le 14 août 2024** - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce une hausse de 9 % (7 % en Combiné<sup>1</sup>)<sup>2</sup> de son BAIIA(A)<sup>1</sup> en dépit d'une baisse de la production (légère hausse en Combiné) pour le deuxième trimestre 2024. Pour la période de six mois close le 30 juin 2024, la Société a enregistré des hausses de 14 % (11 %) du BAIIA(A), de 23 % (21 %) du résultat d'exploitation et de 41 % du résultat net.

## Faits saillants

### Résultats financiers du deuxième trimestre

- **BAIIA(A) en hausse par rapport au T2-2023, résultat d'exploitation et résultat net en baisse**
  - Production en baisse de 2 % (hausse de 1 % en Combiné) sur le T2-2023. La production globale est inférieure de 11 % (8 %) à la production anticipée<sup>1</sup> du T2, ce qui est attribuable aux conditions météorologiques et à des bridages plus importants en France au cours du trimestre.
  - BAIIA(A) de 130 M\$ (152 M\$ en Combiné) au T2-2024, en hausse de 11 M\$ (9 M\$) sur le T2-2023, grâce aux effets favorables de la stratégie de commercialisation de l'énergie et à la contribution des nouveaux sites mis en service en France ainsi qu'à l'augmentation de la quote-part des coentreprises.
  - Résultat d'exploitation de 35 M\$ (58 M\$) au T2-2024, une baisse de 3 M\$ (hausse de 1 M\$) sur le T2-2023.
  - Résultat net de 17 M\$ au T2-2024, en baisse de 2 M\$ par rapport au T2-2023.
- **Hausse des flux de trésorerie discrétionnaires<sup>1</sup> et maintien d'un solide bilan**
  - Flux de trésorerie discrétionnaires de 17 M\$ au T2-2024, en hausse de 13 M\$ par rapport au T2-2023.
  - Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 138 M\$ au T2-2024.
  - Boralex dispose de 621 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés<sup>1</sup> au 30 juin 2024, 46 M\$ de plus qu'au trimestre précédent.

### Suivi des activités de développement et de construction

- **Avancement des principaux projets sécurisés, en construction ou prêts à construire selon les échéanciers prévus**
  - Mise en service d'un parc éolien de 21 MW et d'un parc solaire de 13 MW en France.
  - Montage des turbines en cours pour les projets éoliens Apuiat au Québec (200 MW au total, 100 MW part Boralex) et Limekiln en Écosse (106 MW), dont les mises en service sont prévues à la fin 2024.
  - Démarrage prévu de la construction des deux projets de stockage Hagersville (300 MW) et Tilbury (80 MW) en Ontario en août.
  - Développement selon les échéanciers du projet Des Neiges Sud au Québec (400 MW au total, 133 MW part Boralex)
- **Participation à des appels d'offres en Amérique du Nord et en Europe au début août**
  - Soumission de projets solaires dans le cadre de l'appel d'offres de NYSERDA dans l'état de New York.
  - Soumission de projets éoliens dans le cadre de l'AR6 au Royaume-Uni.
- **Ajout de 211 MW en phase préliminaire du portefeuille de projets**
  - 46 MW pour des projets solaires en Amérique du Nord.
  - 165 MW pour des projets solaires et éoliens en Europe.

<sup>1</sup> Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Le Combiné, les flux de trésorerie discrétionnaires et les liquidités disponibles et financement autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

<sup>2</sup> Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

« Nous sommes fiers du travail effectué par nos équipes depuis le début de l'exercice alors que nous avons avancé nos multiples projets selon les échéanciers prévus, en particulier la construction des projets Apuiat au Québec et Limekiln en Écosse, dont les mises en service sont prévues d'ici la fin de l'année. Ce dernier a d'ailleurs aussi fait l'objet de notre premier financement en Écosse au cours du trimestre. Nous débiterons la construction des projets de batteries Hagersville et Tilbury en Ontario au cours des prochaines semaines et le projet Des Neiges Sud au Québec suivra. Nous sommes très confiants dans l'avenir de notre industrie. Les annonces récentes d'Hydro-Québec qui visent à rapidement développer 10 GW de projets d'envergure au Québec et les processus d'appels d'offres à venir en Ontario et en Colombie-Britannique sont fort prometteurs. En plus de la forte demande pour des contrats avec des entreprises consommatrices d'énergie renouvelable (*corporate PPA*), les processus d'appels d'offres en cours dans l'État de New York, au Royaume-Uni et en France sont également très positifs pour le potentiel de croissance dans nos marchés cibles », a déclaré le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Decostre.

« Les résultats de notre stratégie de commercialisation, la mise en service de nouveaux parcs en France et l'augmentation de la contribution de nos coentreprises nous ont permis d'augmenter notre BAIIA(A) et nos flux de trésorerie discrétionnaires ce trimestre. Pour les six premiers mois de l'exercice 2024, la très grande majorité de nos indicateurs sont favorables avec une hausse de plus de 41 % du résultat net. Nous continuons nos efforts pour maintenir une discipline financière stricte, comme en témoigne la solidité de notre bilan et nos liquidités financières disponibles et financements autorisés de plus de 620 millions de dollars. En outre, l'entrée en vigueur du crédit d'impôt à l'investissement de 30 % au Canada nous positionne favorablement pour la poursuite de nos objectifs de croissance. Ce crédit assurera un développement accéléré de l'ensemble des projets d'énergie renouvelable d'envergure au Canada et permettra à notre industrie de se positionner avantageusement sur l'échiquier mondial du développement des énergies renouvelables », a ajouté M. Decostre.

La Société évalue constamment des initiatives pour optimiser sa structure de capital. Plus récemment, elle a eu recours à l'utilisation de lettres de change (mieux connues sous l'appellation anglophone « *Bill of Exchange* ») pour un montant total de 83 M\$ au 30 juin 2024 afin de dégager des fonds supplémentaires pour ses divers projets de croissance. La Société est également en discussion avec des institutions financières afin de financer en amont le Crédit d'impôt à l'investissement de 30 % en vigueur au Canada depuis juin 2024. Un montant de 21 M\$, représentant près du tiers du crédit à recevoir pour le projet en construction Apuiat au Québec, a d'ailleurs été comptabilisé dans les comptes à recevoir au deuxième trimestre.

Enfin, Boralex a également poursuivi ses avancées en termes de responsabilité sociétale des entreprises au cours du trimestre avec l'amélioration de notre position parmi les meilleurs citoyens corporatifs canadiens dans le palmarès Corporate Knights, en passant de la 21<sup>e</sup> à la 15<sup>e</sup> position. Nous avons aussi augmenté notre évaluation ESG Corporate Rating, de l'Institutional Shareholder Services group of companies (ISS ESG) en passant de la note de B- à B+ avec statut Prime.

## Faits saillants du 2<sup>e</sup> trimestre

### Pour les périodes de trois mois closes le 30 juin

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)<br>(non audités) | Consolidé |         |           |      | Combiné <sup>1</sup> |         |           |      |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------|-----------|------|----------------------|---------|-----------|------|
|                                                                                | 2024      | 2023    | Variation |      | 2024                 | 2023    | Variation |      |
|                                                                                |           |         | \$        | %    |                      |         | \$        | %    |
| Production d'électricité (GWh) <sup>2</sup>                                    | 1 323     | 1 353   | (30)      | (2)  | 1 882                | 1 861   | 21        | 1    |
| Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération                  | 180       | 210     | (30)      | (14) | 209                  | 237     | (28)      | (12) |
| Résultat d'exploitation                                                        | 35        | 38      | (3)       | (8)  | 58                   | 57      | 1         | 3    |
| BAIIA(A) <sup>1</sup>                                                          | 130       | 119     | 11        | 9    | 152                  | 143     | 9         | 7    |
| Résultat net                                                                   | 17        | 19      | (2)       | (11) | 17                   | 19      | (2)       | (11) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex                           | 11        | 16      | (5)       | (33) | 11                   | 16      | (5)       | (33) |
| Par action (de base et dilué)                                                  | 0,10 \$   | 0,15 \$ | (0,05) \$ | (34) | 0,10 \$              | 0,15 \$ | (0,05 \$) | (34) |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation                      | 138       | 144     | (6)       | (4)  | —                    | —       | —         | —    |
| Marge brute d'autofinancement <sup>1</sup>                                     | 89        | 76      | 13        | 17   | —                    | —       | —         | —    |
| Flux de trésorerie discrétionnaires <sup>1</sup>                               | 17        | 4       | 13        | >100 | —                    | —       | —         | —    |

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, Boralex a produit 1 323 GWh (1 882 GWh) d'électricité, ce qui représente une diminution de 2 % (hausse de 1 %) comparativement aux 1 353 GWh (1 861 GWh) produits au deuxième trimestre correspondant de 2023. La baisse est principalement attribuable aux conditions météorologiques et à l'augmentation des bridages en France. Boralex a ainsi terminé le trimestre avec une production inférieure de 11 % (8 %) à la production anticipée<sup>3</sup>.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2024, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 180 M\$ (209 M\$), en baisse de 14 % (12 % en combiné) par rapport au deuxième trimestre 2023. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse de la production et à la diminution des prix de vente en France. Le BAIIA(A)<sup>1</sup> a atteint 130 M\$ (152 M\$), en hausse de 9 % (7 %) par rapport au deuxième trimestre 2023. La baisse de la production a été compensée par l'effet favorable de la stratégie de commercialisation de l'énergie et par la contribution des mises en service en France ainsi que par l'augmentation de la quote-part des coentreprises en Amérique du Nord. Le résultat net s'élève à 17 M\$ comparativement à 19 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une diminution de 2 M\$. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 35 M\$ (58 M\$), comparativement à 38 M\$ (57 M\$) au trimestre correspondant de 2023.

<sup>1</sup> Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Le Combiné, la Marge brute d'autofinancement et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

<sup>2</sup> La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

<sup>3</sup> La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

## Pour les périodes de 6 mois closes les 30 juin

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)<br>(non audités) | Consolidé  |            |           |      | Combiné <sup>1</sup> |            |           |      |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|-----------|------|----------------------|------------|-----------|------|
|                                                                                | 2024       | 2023       | Variation |      | 2024                 | 2023       | Variation |      |
|                                                                                |            |            | \$        | %    |                      |            | \$        | %    |
| Production d'électricité (GWh) <sup>2</sup>                                    | 3 090      | 3 050      | 40        | 1    | 4 237                | 4 147      | 90        | 2    |
| Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération                  | 439        | 508        | (69)      | (14) | 500                  | 565        | (65)      | (12) |
| Résultat d'exploitation                                                        | 141        | 115        | 26        | 23   | 192                  | 159        | 33        | 21   |
| BAIIA(A) <sup>1</sup>                                                          | 325        | 286        | 39        | 14   | 370                  | 333        | 37        | 11   |
| Résultat net                                                                   | 90         | 64         | 26        | 41   | 90                   | 64         | 26        | 41   |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex                           | 66         | 49         | 17        | 36   | 66                   | 49         | 17        | 36   |
| Par action (de base et dilué)                                                  | 0,63 \$    | 0,46 \$    | 0,17 \$   | 38   | 0,63 \$              | 0,46 \$    | 0,17 \$   | 38   |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation                      | 368        | 388        | (20)      | (5)  | —                    | —          | —         | —    |
| Marge brute d'autofinancement <sup>1</sup>                                     | 246        | 217        | 29        | 13   | —                    | —          | —         | —    |
|                                                                                | Au 30 juin | Au 31 déc. | Variation |      | Au 30 juin           | Au 31 déc. | Variation |      |
|                                                                                |            |            | \$        | %    |                      |            | \$        | %    |
| Total de l'actif                                                               | 6 867      | 6 574      | 293       | 4    | 7 708                | 7 304      | 404       | 6    |
| Emprunts - Solde du capital                                                    | 3 392      | 3 327      | 65        | 2    | 3 947                | 3 764      | 183       | 5    |
| Total emprunts projets                                                         | 3 008      | 2 844      | 164       | 6    | 3 563                | 3 281      | 282       | 9    |
| Total emprunts corporatifs                                                     | 384        | 483        | (99)      | (20) | 384                  | 483        | (99)      | (20) |

Pour la période de six mois close le 30 juin 2024, Boralex a produit 3 090 GWh (4 237 GWh) d'électricité, un niveau légèrement supérieur aux 3 050 GWh (4 147 GWh) produits lors de la période correspondante en 2023. Pour l'exercice clos le 30 juin 2024, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 439 M\$ (500 M\$), en baisse de 69 M\$ (65 M\$) ou 14 % (12 %) comparativement aux résultats de la période correspondante de 2023.

Le BAIIA(A)<sup>1</sup> s'est établi à 325 M\$ (370 M\$), en hausse de 39 M\$ (37 M\$) ou 14 % (11 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le résultat d'exploitation a atteint 141 M\$ (192 M\$), en hausse de 26 M\$ (33 M\$) sur la période correspondante de 2023. Au global, pour la période de six mois close le 30 juin 2024, Boralex a enregistré un résultat net de 90 M\$ (90 M\$), contre un résultat net de 64 M\$ (64 M\$) pour la période correspondante de 2023.

<sup>1</sup> Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Le Combiné, la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

<sup>2</sup> La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

## Perspectives

Le Plan stratégique 2025 de Boralex s'articule autour des quatre orientations stratégiques porteuses du plan lancé en 2019 – la croissance, la diversification, la clientèle et l'optimisation – et de six cibles d'entreprise. Les détails de ce plan, qui intègre également la stratégie de responsabilité sociétale de Boralex, se retrouvent dans le rapport annuel de la Société. Les faits saillants des principales réalisations du trimestre se terminant le 30 juin 2024 en lien avec le Plan stratégique 2025 se retrouvent également dans le [Rapport intermédiaire 2 2024](#), disponible dans la section Investisseurs du site web de Boralex.

Au cours des prochains trimestres, Boralex poursuivra l'exécution des différentes initiatives liées à ce plan, notamment le développement de projets et l'analyse de cibles d'acquisitions ainsi que l'optimisation de la vente d'électricité et des coûts d'exploitation.

Enfin, pour poursuivre sa croissance organique, la Société dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement identifiés, pour un total de 6,8 GW en éolien, en solaire et en stockage.

## Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 17 septembre 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 août 2024. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

## À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3,1 GW. Nous développons un portefeuille de projets en développement et en construction de plus de 6,8 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez [boralex.com](http://boralex.com) ou [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

# Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

## Mesures de performance

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des décisions prises par la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

| <b>Mesures financières non conformes aux PCGR</b>                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <b>Mesure financière spécifique</b>                                       | <b>Utilité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>Composition</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</b> |
| Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées) | Pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation.<br><br>Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex.                                                                                               | Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations.<br><br>Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.).                                                                                       | Données financières respectives Consolidé                       |
| Flux de trésorerie discrétionnaires                                       | Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise.<br><br><i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique.</i> | Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins<br>(i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle;<br>(ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation);<br>(iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal;<br>(iv) le capital versé lié aux obligations locatives;<br>(v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation; plus<br>(vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net). | Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation       |
| Marge brute d'autofinancement                                             | Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.                                                                                                                                                                                       | Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation       |

### Mesures financières non conformes aux PCGR - suite

| <i>Mesure financière spécifique</i>                 | <i>Utilité</i>                                                                                                                        | <i>Composition</i>                                                                                                                                           | <i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i> |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles | Pour évaluer la trésorerie et les équivalents de trésorerie, en date du bilan, disponibles pour financer la croissance de la Société. | Représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que trouvés au bilan, desquels sont exclus les besoins de trésorerie connus à court terme. | Trésorerie et équivalents de trésorerie                         |
| Liquidités disponibles et financements autorisés    | Pour évaluer les fonds totaux en date du bilan disponibles pour financer la croissance de la Société.                                 | Résulte de la combinaison des facilités de crédit disponibles pour la croissance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.               | Trésorerie et équivalents de trésorerie                         |

### Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles

| <i>Mesure financière spécifique</i> | <i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i> |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| BAIIA(A)                            | Résultat d'exploitation                                         |

### Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires

| <i>Mesure financière spécifique</i>                | <i>Composition</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Facilités de crédit disponibles pour la croissance | Les facilités de crédit disponibles pour la croissance incluent la tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère, mise à part la clause accordéon, et la tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales qui comprend la tranche non utilisée de la facilité de crédit française ainsi que la tranche non utilisée de la facilité de construction. |
| Production anticipée                               | La production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.                                                                                                                                         |

## Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné :

|                                                               | 2024                   |                              |         | 2023                       |                              |         |
|---------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------------|---------|----------------------------|------------------------------|---------|
| (en millions de dollars canadiens)<br>(non audités)           | Consolidé              | Rapprochement <sup>(1)</sup> | Combiné | Consolidé                  | Rapprochement <sup>(1)</sup> | Combiné |
| <b>Périodes de trois mois closes les 30 juin :</b>            |                        |                              |         |                            |                              |         |
| Production d'électricité (GWh) <sup>(2)</sup>                 | 1 323                  | 559                          | 1 882   | 1 353                      | 508                          | 1 861   |
| Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération | 180                    | 29                           | 209     | 210                        | 27                           | 237     |
| Résultat d'exploitation                                       | 35                     | 23                           | 58      | 38                         | 19                           | 57      |
| BAIIA(A)                                                      | 130                    | 22                           | 152     | 119                        | 24                           | 143     |
| Résultat net                                                  | 17                     | —                            | 17      | 19                         | —                            | 19      |
| <b>Périodes de six mois closes les 30 juin :</b>              |                        |                              |         |                            |                              |         |
| Production d'électricité (GWh) <sup>(2)</sup>                 | 3 090                  | 1 147                        | 4 237   | 3 050                      | 1 097                        | 4 147   |
| Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération | 439                    | 61                           | 500     | 508                        | 57                           | 565     |
| Résultat d'exploitation                                       | 141                    | 51                           | 192     | 115                        | 44                           | 159     |
| BAIIA(A)                                                      | 325                    | 45                           | 370     | 286                        | 47                           | 333     |
| Résultat net                                                  | 90                     | —                            | 90      | 64                         | —                            | 64      |
|                                                               | <b>Au 30 juin 2024</b> |                              |         | <b>Au 31 décembre 2023</b> |                              |         |
| Total de l'actif                                              | 6 867                  | 841                          | 7 708   | 6 574                      | 730                          | 7 304   |
| Emprunts - solde du capital                                   | 3 392                  | 555                          | 3 947   | 3 327                      | 437                          | 3 764   |

<sup>(1)</sup> Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS. Cette contribution est attribuable aux sites éoliens du secteur de l'Amérique du Nord et inclut des charges corporatives d'un montant de 1 M\$ au BAIIA(A) pour la période de six mois close le 30 juin 2024 (1 M\$ au 30 juin 2023).

<sup>(2)</sup> Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

## BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition et d'intégration, les autres pertes (gains), la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*.

Le BAIIA(A) est utilisé afin de mesurer la performance financière de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

|                                                                                                       | 2024      |                              |         | 2023      |                              |         | Variation<br>2024 vs 2023 |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------|---------|-----------|------------------------------|---------|---------------------------|---------|
| (en millions de dollars canadiens)<br>(non audités)                                                   | Consolidé | Rapprochement <sup>(1)</sup> | Combiné | Consolidé | Rapprochement <sup>(1)</sup> | Combiné | Consolidé                 | Combiné |
| <b>Périodes de trois mois closes les 30 juin :</b>                                                    |           |                              |         |           |                              |         |                           |         |
| <b>BAIIA(A)</b>                                                                                       | 130       | 22                           | 152     | 119       | 24                           | 143     | 11                        | 9       |
| Amortissement                                                                                         | (74)      | (14)                         | (88)    | (72)      | (14)                         | (86)    | (2)                       | (2)     |
| Dépréciation                                                                                          | (3)       | —                            | (3)     | —         | —                            | —       | (3)                       | (3)     |
| Autres pertes                                                                                         | (3)       | —                            | (3)     | —         | —                            | —       | (3)                       | (3)     |
| Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées                                 | (15)      | 15                           | —       | (26)      | 26                           | —       | 11                        | —       |
| Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise | —         | —                            | —       | 17        | (17)                         | —       | (17)                      | —       |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                                                        | 35        | 23                           | 58      | 38        | 19                           | 57      | (3)                       | 1       |
| <b>Périodes de six mois closes les 30 juin :</b>                                                      |           |                              |         |           |                              |         |                           |         |
| <b>BAIIA(A)</b>                                                                                       | 325       | 45                           | 370     | 286       | 47                           | 333     | 39                        | 37      |
| Amortissement                                                                                         | (147)     | (29)                         | (176)   | (145)     | (29)                         | (174)   | (2)                       | (2)     |
| Dépréciation                                                                                          | (3)       | —                            | (3)     | —         | —                            | —       | (3)                       | (3)     |
| Autres gains                                                                                          | 1         | —                            | 1       | —         | —                            | —       | 1                         | 1       |
| Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées                                 | (34)      | 34                           | —       | (41)      | 41                           | —       | 7                         | —       |
| Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise | (1)       | 1                            | —       | 15        | (15)                         | —       | (16)                      | —       |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                                                        | 141       | 51                           | 192     | 115       | 44                           | 159     | 26                        | 33      |

<sup>(1)</sup> Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de la Société, diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

## Marge brute d'autofinancement et flux de trésorerie discrétionnaires

La Société définit la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires :

| (en millions de dollars canadiens)<br>(non audités)                               | Consolidé                            |            |                                      |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------|--------------------------------------|-------------|
|                                                                                   | Périodes de trois mois<br>closes les |            | Périodes de douze mois<br>closes les |             |
|                                                                                   | 30 juin                              |            | 30 juin                              | 31 décembre |
|                                                                                   | 2024                                 | 2023       | 2024                                 | 2023        |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                  | <b>138</b>                           | <b>144</b> | <b>476</b>                           | <b>496</b>  |
| Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation              | (49)                                 | (68)       | (2)                                  | (51)        |
| <b>Marge brute d'autofinancement</b>                                              | <b>89</b>                            | <b>76</b>  | <b>474</b>                           | <b>445</b>  |
| Versements sur les emprunts non courants (projets) <sup>(1)</sup>                 | (74)                                 | (73)       | (233)                                | (232)       |
| Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation <sup>(2)</sup>                    | 1                                    | 1          | 6                                    | 6           |
|                                                                                   | 16                                   | 4          | 247                                  | 219         |
| Capital versé lié aux obligations locatives <sup>(3)</sup>                        | (3)                                  | (4)        | (17)                                 | (17)        |
| Distributions versées aux actionnaires sans contrôle <sup>(4)</sup>               | (7)                                  | (2)        | (67)                                 | (57)        |
| Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation) <sup>(5)</sup> | (2)                                  | (4)        | (5)                                  | (6)         |
| Frais de développement (aux résultats) <sup>(6)</sup>                             | 13                                   | 10         | 48                                   | 45          |
| <b>Flux de trésorerie discrétionnaires</b>                                        | <b>17</b>                            | <b>4</b>   | <b>206</b>                           | <b>184</b>  |

<sup>(1)</sup> Inclus les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments et du prêt à terme CDPQ Revenu Fixe Inc.

<sup>(2)</sup> Pour la période de douze mois se terminant le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition, d'intégration et de transactions.

<sup>(3)</sup> Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

<sup>(4)</sup> Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sarl.

<sup>(5)</sup> Exclut les nouvelles immobilisations corporelles des actifs réglementés (traités comme des actifs en construction puisqu'il s'agit d'un actif réglementé pour lequel les investissements sur la centrale sont considérés dans l'établissement de son prix de vente d'électricité). Pour la période de douze mois se terminant le 30 juin 2024, un ajustement de 3 M\$ a été fait afin de considérer ce changement de position.

<sup>(6)</sup> Au cours du T1-2024, la Société a reclassé les charges du personnel de 2023 et 2024 relatives à ses régimes incitatifs qui étaient entièrement présentés en *Charges d'exploitation* dans les états consolidés des résultats. Afin de mieux rendre compte de l'affectation de ces charges aux différentes fonctions de la Société et ainsi fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers, la Société alloue désormais ces charges selon la répartition du personnel entre les postes *Charges d'exploitation*, *Administration* et *Développement* des états consolidés des résultats. Ce changement a eu pour effet d'augmenter la charge de développement de 1 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2023, de 2 M\$ pour la période de douze mois se terminant le 30 juin 2024 et de 5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et liquidités disponibles et financements autorisés

La Société définit la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ainsi que les liquidités disponibles et financements autorisés comme suit :

| (en millions de dollars canadiens)<br>(non audités)                                                  | Consolidé  |                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------|
|                                                                                                      | Au 30 juin | Au 31 décembre |
|                                                                                                      | 2024       | 2023           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                                              | 601        | 478            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financement de projets <sup>(1)</sup> | (480)      | (388)          |
| Découvert bancaire                                                                                   | (16)       | (6)            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie destiné à être utilisé à court terme                         | (14)       | —              |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles</b>                                           | <b>91</b>  | <b>84</b>      |
| Facilités de crédit disponibles pour la croissance                                                   | 530        | 463            |
| <b>Liquidités disponibles et financements autorisés</b>                                              | <b>621</b> | <b>547</b>     |

<sup>(1)</sup> Cette trésorerie peut être utilisée pour les opérations des projets respectifs, mais est soumise à des restrictions quant à l'utilisation à l'extérieur des projets en vertu des conventions de crédits.

## Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de BAIIA(A) et de flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux soumissions pour de nouveaux projets de stockage et projets solaires, et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « a l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

## Renseignements :

### MÉDIAS

**Camille Laventure**

Conseillère, affaires publiques et communications externes

**Boralex inc.**

438 883-8580

[camille.laventure@boralex.com](mailto:camille.laventure@boralex.com)

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

**Stéphane Milot**

Vice président, relations avec les investisseurs

**Boralex inc.**

514 213-1045

[stephane.milot@boralex.com](mailto:stephane.milot@boralex.com)

Source : Boralex inc.